

**COURS HEBDOMADAIRE DE THÉÂTRE
POUR ADOLESCENTS**
Au Théâtre des Minuits

À partir du lundi 26 septembre 2016
Le lundi de 19h à 21h

Tarifs

240€/an payables en 3 fois (soit 80€/trimestre)
216€/an pour les habitants des Terres Puisseautines,
payables en 3 fois (soit 72€/trimestre)
9 séances par trimestre
La 1^{ère} séance est gratuite.

Accès gratuit pour les élèves à tous les évènements
du Théâtre des Minuits de la saison 2016-2017.

Organisation pédagogique :

Premier trimestre

- Initiation et perfectionnement au jeu d'acteur, à
l'improvisation et à la création collective
- Ateliers thématiques (mime, maquillage, musique
de scène, costume, scénographie...)

Deuxième trimestre

- Préparation du spectacle : écriture, improvisation,
création de personnages, recherche technique

Troisième trimestre

- Répétition et mise en place du spectacle
- Représentations dernier week-end de juin

des Minuits

153, Grande rue - 45390 La Neuville-sur-Essonne
tel : 02 38 39 18 11
e-mail : lesminuits@theatredesminuits.com

www.theatredesminuits.com

Contrat et engagements
cours de théâtre des Minuits 2016-2017

Art.1 : Les Minuits s'engagent à organiser le cours de
théâtre.

Art.2 : Caractéristiques de la formation
Le cours a pour objectif la formation du comédien
comme artiste créateur. La première partie de l'année
est consacrée à la technique et la recherche artistique.
La seconde partie est centrée sur la création d'un
spectacle.

Art.3 : Conditions requises
Le cours est ouvert à tous, de 12 ans à 18 ans.

Art.4 : Organisation
Les Minuits assurent 9 cours par trimestre. Le spectacle
des élèves est joué au Théâtre des Minuits.

Art.5 : Dispositions financières
5.1 Le prix est de 240€/an, 216€/an pour les habitants
des Terres Puisseautines, payables en 3 fois.
5.2 Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de :
"Les Minuits" ou en espèces. Nous acceptons les Chèques
Vacances.
5.3 L'entrée du spectacle des élèves est de 5€. Une place
achetée permet au spectateur de revenir autant de fois
qu'il le souhaite.

Art. 6 : Interruption ou annulation en cours de trimestre
6.1 Tout trimestre commencé est considéré comme dû.
6.2 Si l'élève ou Les Minuits cessent les cours pour cas
de force majeure dûment reconnue*, seuls les cours
dispensés sont dûs par l'élève à la troupe au prorata
temporis de leur valeur prévue dans le contrat.

*arrêt médical, déménagement.

Renseignements

Nom _____

Prénom _____

Né(e) le _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

Port. _____

E-mail _____

Nom et numéros de la personne à appeler en cas
d'urgence : _____

**Autorisations parentales pour les élèves
mineurs :**

Mon enfant pourra participer au spectacle de fin
d'année - **OUI** **NON**
J'autorise Les Minuits à utiliser les photos réalisées
pendant le cours sur lesquelles figure mon enfant,
pour la promotion du cours des Minuits -
OUI **NON**

Autorisations :

J'autorise Les Minuits à utiliser les photos réalisées
pendant le cours sur lesquelles je figure, pour la
promotion du cours des Minuits - **OUI** **NON**

Je souhaite faire partie de la liste de diffusion de la
troupe des Minuits et ainsi recevoir les informations
sur la programmation et la Lettre aux chers amis -
OUI **NON**

En cochant cette case, j'ai pris conscience
que je suis adhérent de l'association Les Minuits
la troupe de théâtre et j'ai pris connaissance du
règlement du cours de théâtre.

Date :

Signature :